

Salon... des SENIORS

Nous y étions !

Du 18 au 21 mai, UFR-rg et FNAR ont tenu un stand au Salon des Seniors avec la collaboration de Seniors France.

Merci aux bénévoles qui ont accepté de nous consacrer une demi-journée ou davantage de leur temps pour accueillir les nombreux visiteurs :

- ◆ Des retraités curieux de nous connaître, préoccupés par la stagnation des retraites et la dégradation de leur pouvoir d'achat, inquiets du renchérissement des compléments santé et de la hausse des restes à charge (optique, prothèses auditives, dentaires...), très mécontents de l'augmentation annoncée de la CSG...
- ◆ Des adhérents des associations-membres de la FNAR et de l'UFR-rg, satisfaits de nous trouver là et heureux de pouvoir nous dire de vive voix tout le bien qu'ils pensent de notre action, du Courrier des Retraités, de l'AFJ...
- ◆ Des associations, des entreprises, des individuels également, intéressés par les dizaines de milliers de retraités que nous représentons, aimeraient se faire connaître et proposent leurs services.
- ◆ Des partenaires potentiels avec lesquels nouer des liens plus étroits en vue d'accords avantageux pour les adhérents des associations-membres.



Des contacts multiples, enrichissants, prometteurs...

Foire Internationale de Bordeaux

C'est devenu une tradition, l'UFR 33 y a tenu un stand du 23 au 28 mai. Pas de voiture de collection cette année, mais la visite sympathique de Mickey venu encourager l'équipe de l'UFR 33, des autres associations de l'UFR et la présence de Danielle Boizard de la FNAR.

Plus attractif, avec deux diaporamas tournant en boucle pour expliquer les actions et résultats des associations pour l'un et la retraite universelle pour l'autre, le stand a accueilli de nombreux retraités et préretraités venus se renseigner ou exprimer leurs points de vue et attentes.

Nous avons développé les axes de nos actions : pérennité des retraites, niveau de vie, accès aux soins pour tous, prévention et prise en charge de la dépendance, lutte contre les discriminations et injustices dont sont victimes les retraités et personnes âgées.

Les visiteurs ont été attentifs, mais il y a eu de nombreuses questions, parfois vives, sur le projet d'augmentation de la CSG qui fait partie du programme du président Macron. Ce fut pour nous l'occasion d'insister sur la nécessité d'être plus nombreux.



Quelques adhésions ont été faites et le Courrier des Retraités a suscité un réel intérêt.

Cette manifestation a permis de donner une visibilité à nos associations et de rencontrer nos adhérents. Elle fut aussi pour l'équipe des organisateurs et des animateurs l'occasion d'effectuer un vrai travail en commun et de se mobiliser pour les actions futures.

La photo montre Mickey en visite sur le stand avec André PERRIN, Délégué régional UFR

CNSA

La FNAR a été réélue membre titulaire du Conseil de la CNSA (Caisse nationale de Solidarité pour l'Autonomie) pour quatre ans le vendredi 2 juin

CFR RETRAITE

Les positions exprimées sur les retraites et sur les personnes âgées en général par le Président de la République avant son élection n'ont pas été vraiment explicitées depuis. Espérons que la campagne en cours des élections législatives en dissipera le flou qui empêche de notre part une analyse utile de la situation. Entre baisse des impôts, hausse de la CSG pour certains, suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages, modification de la fiscalité du capital, régime universel de retraite et d'autres choses encore - cette liste n'épuise pas le sujet -, il est difficile en effet de savoir de quel côté penchera la balance du pouvoir d'achat pour diverses catégories de retraités.

Bien évidemment, entreprendre une réforme systémique du système français des retraites garantissant sur le long terme à la fois une stricte équité de traitement entre tous les retraités et des revalorisations acceptables, que le système par répartition doit permettre s'il est bien géré, est un défi majeur. Essence même de cette mutation, l'unification des règles actuelles de cotisation et de calcul des pensions, avec la suppression des Régimes spéciaux

pour corollaire, est un défi majeur. Toute indispensable qu'elle soit pour éviter un effondrement du dispositif actuel et d'ailleurs soutenue par une majorité de la population, cette entreprise générera probablement de fortes résistances, syndicales difficilement en effet qu'elle cause d'un des piliers de la comme une agression

Certaines résistances fléchiront construit et précis que celui de difficulté tient au fait que la « *comptes notionnels* » lui- par exemple sa version suédoise qui lie le niveau des pensions à l'espérance de vie afin que la dette d'une génération ne soit pas systématiquement reportée sur la suivante. Il faudra aussi expliquer comment le traitement des cotisations, du calcul de la pension et des réévaluations annuelles de ce système *en points* diffère du système Agirc/Arrco, lui aussi *en points*, mais sévèrement et continuellement dégradé par des années de mauvaise gestion.

La position apparemment rigide de ne pas reculer l'âge légal de départ à la retraite au-delà de 62 ans n'a pas varié et la baisse* des retraites complémentaires à partir de 2023 environ en demeure actuellement la conséquence la plus probable. Il est cependant difficile d'imaginer qu'un changement de cap ne deviendra pas incontournable si l'évolution de l'économie nationale ne laisse par ailleurs pas d'espoir de réduction significative du déficit Agirc/Arrco, d'autant plus que la mise en place d'un régime universel de retraite ne peut guère être attendue avant la fin de la prochaine décennie.

Comme on pouvait s'y attendre, de nombreux appels de nos adhérents confirment que financer une augmentation** du salaire net des actifs par une hausse de la CSG des retraites supérieures à 14 375 €/an passe mal. Leur faire miroiter qu'un prélèvement forfaitaire de 30% protégerait leur épargne est hors sujet et en tout cas pas de nature à leur faire admettre le bienfondé d'un passage de leur CSG de 6,6% à 8,3%. Les affirmations fallacieuses d'une partie de la presse, de certains économistes et de la



entre autres. On empêchera soit interprétée comme une remise en Fonction Publique, voire ressentie identitaire.

peut-être quand un projet aussi la CFR pourra dissiper ce flou. Une compréhension du concept de même demande un peu d'attention,

Cour des Comptes elle-même que le pouvoir d'achat des retraités dépasse celui des actifs ont fait des dégâts ! La CFR réfléchit à l'opportunité et à la forme d'une réaction utile.

* cf. AFJ de mai

** 1,45 % : différence entre 3,15 % de moins sur les cotisations maladie/chômage et 1,7% de plus sur la CSG

ACTION CFR

Mi-mars 2017, nous avons lancé des actions auprès des 336 Députés qui devraient se représenter aux élections législatives de juin 2017. Plus de 260 lettres ont été expédiées.



Les courriers envoyés par les Délégués Départementaux CFR et éventuellement les Délégués Régionaux CFR demandent des engagements des Députés sur les sujets suivants :

Retraites – Perte d'autonomie – Santé – Représentation

Le 6 mai nous avons envoyé aux Délégués Départementaux et Régionaux CFR les modèles de courriers à envoyer aux nouveaux candidats aux élections législatives (ceux que nous estimons susceptibles de se maintenir au 2^{ème} tour). Les listes de l'ensemble des candidats (7882) ont été communiquées aux Délégués CFR entre le 16 et 22 mai.

Il est possible de trouver les listes de candidats par circonscription / département sur le site du Ministère de l'Intérieur.

N.B. pour tous renseignements : michel.amary@bbox.fr

ACS BULL et retraite universelle

Dans le cadre des réunions régionales la délégation du Maine et Loire a organisé une réunion d'échange sur le projet de retraite universelle de la CFR le 23 mars dernier à Angers devant une cinquantaine de personnes. La contribution de Pierre ERBS a été très appréciée des participants. Dans le prolongement de cette manifestation les média « Ouest France » et « Angers MAG » ont publié un article relatant le positionnement de la CFR.



Une information sur le sujet a aussi été faite aux adhérents ACS Bull du Grand Ouest (Soudan le 11 mai) et de Vendée (Montaigu le 17 mai) sans oublier l'intervention à l'AG de l'AIPRCA (Châteaubriant le 6 avril) au titre de la FNAR.

Poursuivant notre action dans le cadre de la CFR, l'heure est maintenant à l'interrogation des candidats aux législatives sachant que les courriers sont partis et que les réponses commencent à arriver.

NOS FEDERATIONS

FNAR

France Assos Santé

La voix des usagers

A l'occasion de sa première assemblée générale ordinaire, l'Union Nationale des Associations Agréées d'usagers du Système de Santé (UNAASS), prévue dans la loi de modernisation du système de santé et constituée le 21 mars avec 72 associations nationales membres, s'est dotée ce 23 mai 2017 de ses premières instances élues et a choisi son nom de marque « **France Assos Santé** » au service de l'efficacité de ses combats.

Alain Michel CERETTI, premier président de France Assos Santé, synthétise ses intentions prioritaires :
« Nous devons exprimer la voix des usagers du système de santé afin de constituer un contre-pouvoir défendant leurs intérêts. Et on sait à quoi sont avant tout attachés nos concitoyens en termes de santé :

- Un système qui soit solidaire d'un point de vue économique et financier.
- Un système organisé pour permettre des parcours de santé de qualité accessibles depuis chaque bassin de vie.

... Je serai notamment attaché à ce que les représentants des usagers, base de l'implantation associative dans les nombreuses instances de santé, soient respectés et reconnus dans l'exercice de leur mandat...

Plus aucune décision d'importance pour notre système de santé ne se fera sans que France Assos Santé ait été consulté, comme le prévoit la loi. Nous démontrerons l'importance d'associer les représentants des usagers à la décision par nos compétences et par la pertinence de nos choix comme de nos actions »

Un bureau représentatif d'une large diversité associative

- 1^{er} Vice-Président/Secrétaire, Gérard RAYMOND (Fédération Française des Diabétiques)
- Trésorière, Marie-Pierre GARIEL (Union Nationale des Associations Familiales)
- Daniel BIDEAU (UFC-Que Choisir)
- Arnaud de BROCA (FNATH – accidentés de la vie)
- Danielle DESCLERC-DULAC (URASS – Centre val de Loire)
- Samuel GALTIE (AIDES)
- Alain LAFORET (**FNAR – Fédération Nationale des Associations de Retraités**)
- Didier LAMBERT (E3M, Association d'Entraide aux Malades de Myofasciite à Macrophages)
- Marianick LAMBERT (Familles Rurales)

Au sein du Conseil d'Administration de France Assos Santé dans le collège des Retraités et personnes âgées la FNAR est représentée par Alain LAFORET, titulaire et Solange BOURGES, suppléante.

Appel à candidature.

La santé étant principalement une action de proximité, France Assos Santé va déployer son projet stratégique dans toutes les régions en s'appuyant sur ses Unions Régionales (URAASS) qui vont se mettre en place dès la mi-juin.

Chaque Union Régionale (URAASS) a une Assemblée Régionale structurée en collèges ; la FNAR ayant un agrément national, peut déléguer un(e) représentant(e) au collège Retraités et Personnes Agées de cette Assemblée régionale.

C'est une place qui nous est réservée nous nous devons de l'occuper !

Si la défense de la voix des usagers en système de santé est importante pour vous, faites-vous connaître auprès d'Alain LAFORET – alainlaforet@wanadoo.fr

UFR

FORMATION CDCA*

Prochain Stage, le 28 septembre 2017, à PARIS

Devant le succès de la 1^{ère} Session du Stage de Formation CDCA du jeudi 11 mai 2017, l'équipe de Formation de l'UFR animée par Daniel THOMAS, vous propose une seconde session prévue le :

**Jeudi 28 septembre 2017
à Paris, au Siège UFR-rg / FNAR
83-87 avenue d'Italie 75013
de 9h00 à 16h00**

Si vous venez d'être nommé au CDCA de votre département (ou en voie de l'être), que vous soyez titulaire ou suppléant, n'hésitez pas à vous inscrire.

Rappelons que ce stage est réservé aux adhérents des associations membres de l'une des cinq Fédérations de la CFR (CNR-UFRB, CNRPL, FNAR, Génération Mouvement et UFR). Une participation aux frais de 30 € par stagiaire sera demandée à sa Fédération.

Les inscriptions sont ouvertes au secrétariat UFR-rg. Contact : Maguy STEFANI ou KALTOUM, Téléphone : 01 43 42 09 37 ; E. mail : ufr@wanadoo.fr.

A l'occasion de la première session, une liste de pré-inscriptions a été établie pour les personnes candidates qui n'étaient pas disponibles le 11 mai dernier, date de la session précédente. Actuellement, il reste encore 6 à 8 places disponibles.

Nous demandons aux autres adhérents de la FNAR qui vont s'inscrire au stage du 28 septembre 2017, de bien vouloir le signaler à Madame Danielle BOIZARD, Téléphone : 05 57 83 55 69, E. mail : d.boizard@sfr.fr

(*): *Comité Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie*

A... COMME ASSOCIATIONS

Le 10/04 – Assemblée générale de FAR 25 (Fédération départementale des Associations de Retraités du Doubs)

Comme chaque année, les Présidents de 117 clubs de retraités du Doubs se sont retrouvés à Montferrand-le-Château pour une AG à la fois cordiale, amicale et studieuse. 147 participants étaient rassemblés.



Pas moins de quatre interventions extérieures ont nourri les débats et permis à chacun de discuter, débattre, s'enrichir :

- **Christine Meyer, co-responsable de la mission santé de la FNAR**, est venue présenter la mission et les résultats du questionnaire santé auquel plusieurs responsables et adhérents du Doubs avaient répondu. Elle a rappelé les particularités des conditions d'accès aux soins et les besoins de santé des personnes âgées et très âgées et a montré comment dans le Doubs, notamment concernant les personnes en perte d'autonomie, on vieillit à domicile, souvent chez les proches, et plus que dans le reste de la région. Les résultats du questionnaire reflètent bien cette réalité puisque, plus que dans les autres associations, les adhérents FAR 25 souhaitent avoir de l'information très pratique et apprendre des gestes concrets. Jean-Pierre Martin a montré l'intérêt de ces démarches en rappelant les actions de FAR 25 dans le champ de la santé, « les gestes qui sauvent », une activité physique « adaptée » etc...
- Cette réalité s'est également illustrée dans l'intérêt porté à l'intervention de **Marie-Pierre Julien-Clairet, chef du service « Pôle Prévention » à ELIAD**, association spécialisée dans l'accompagnement des aidants. Les participants l'ont à plusieurs reprises remerciée de mettre des mots sur leur quotidien d'aidants. Elle a montré les fausses idées (l'obligation, les sentiments de dette), décrit très concrètement les dilemmes auxquels se trouvent confrontés tous les aidants, les conflits et rancœurs qui saisissent chacun ; elle a aussi permis aux nombreux aidants présents dans la salle de se rendre compte que leurs situations étaient connues et qu'il était possible d'être moins seul. Car aider les aidants devient une nécessité, que ce soit en donnant la possibilité de parler, de se reposer ou de prendre soin de soi !
- Prendre soin de soi en se faisant dépister et appareiller si nécessaire était aussi le fil rouge de l'intervention de **l'audioprothésiste d'Audika** qui a à la fois expliqué les pathologies de l'audition, le rôle des différents acteurs et détaillé le fonctionnement des prothèses auditives.
- Mais tout ceci ne doit pas empêcher les retraités de prendre des vacances et **Madame Audiffren, chargée de développement à l'ANCV**, est venue expliquer le partenariat de la FNAR avec l'ANCV qui permet à FAR 25 de proposer des séjours à des prix très intéressants. Ces séjours sont assez fréquentés par les adhérents.

L'AG statutaire s'est ensuite déroulée dans de bonnes conditions. Les 15 membres du Conseil d'Administration ont été élus ou réélus. La Présidente, Trudie Bourquin, a été reconduite.

Le 25/04 – Assemblée générale de l’A.L.D.I.P.R.A.

Les adhérents de l’Association Lorraine de Défense des Intérêts des Préretraités, Retraités et Assimilés se sont réunis en AG à Neuves-Maisons, commune de la banlieue de Nancy. Une cinquantaine de personnes étaient présentes (sur 700 adhérents inscrits).

Le Maire de la Commune, Jean-Paul VINCHELIN, a développé les idées de mutualisation et de solidarité par rapport aux tendances individualistes grandissantes.

Le Président de l’UFR-rg, Christian BOURREAU, a développé les perspectives d’évolution des régimes de retraite ; un débat animé s’en est suivi qui a intéressé l’auditoire.

Le traditionnel et sympathique pot de l’amitié a clôturé cette réunion.



Mesdames et Messieurs les présidents d’associations, merci de transmettre cet AFJ aux membres de votre bureau et à vos adhérents pour leur montrer les actions de nos fédérations.

A tous les destinataires : afin de ne pas interrompre la diffusion de l’AFJ, n’oubliez pas de nous signaler tout changement d’adresse mail.



Un peu d'humour



Abonnez-vous au « Courrier des Retraités »

- 5 €/an pour 4 numéros si l'abonnement est collecté par votre association adhérente à l'UFR-rg ou à la FNAR
- 10 €/an pour 4 numéros si l'abonnement est individuel.

Contact : FNAR/UFR-rg- 83/87 avenue d'Italie- 75013 PARIS

**Prochaine parution de l'AFJ:
Le 4 JUILLET 2017**





La lettre d'information de la CFR aux ASSOCIATIONS

La CFR tiendra ses Bureau, Assemblée générale ordinaire et Conseil d'administration le 17 mai prochain ; un numéro spécial de « CFR Echos » vous relatera prochainement l'essentiel des travaux qui s'y seront déroulés. Dans cette attente vous trouverez dans ce numéro une synthèse des importants travaux réalisés par les Commissions au cours de l'année écoulée et qui œuvrent - sans relâche - pour la défense des intérêts moraux et matériels des adhérents de base des cinq structures composantes de la CFR : la CNRPL, la FNAR, Générations Mouvement, le Groupement CNR-UFRb et l'UFR.

Le Président, P. Erbs

Le Président d'honneur, F. Bellanger

COMMISSION « COMMUNICATION »

Cette commission créée en juin 2016 traite mensuellement, notamment, les données du site internet qui doivent apporter des éléments d'information utiles au grand public et mis à disposition de l'ensemble des adhérents.

COMMISSION « AUTONOMIE »

La commission ne s'est pas réunie en 2016 après s'être essentiellement consacrée, auparavant, à l'examen du projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement. Au moins momentanément, l'animation de la commission pourrait être confiée à Sylvain DENIS, devenu représentant de la CFR au Haut Conseil de la Famille de l'Enfance et de l'Âge (HCFEA) sur le poste nouvellement attribué à la CFR.

DÉLÉGUÉS CFR (O.S.S.)

Le réseau des délégués s'est fortement mobilisé pour préparer les contacts en vue de l'élection Présidentielle et des élections législatives de 2017. L'action conduite a été particulièrement centrée sur deux dossiers : la reconnaissance officielle de la CFR et le projet de texte de loi sur la retraite universelle. Les délégués ont été réunis à Paris le 20 octobre 2016 ; d'importants échanges avec le Président Pierre Erbs ont portés, notamment, sur la mise en place d'un Comité de pilotage dans chaque région (ancien périmètre). 21 postes de délégué départemental et 2 postes de délégué régional restent vacants.

COMMISSION « EUROPE »

Réactivée à la demande du Bureau, la commission « Europe » participe activement aux travaux de la Coordination AGE France qui diffuse une lettre d'information trimestrielle « AGE News France » vers ses membres. L'année 2016 a été marquée par le lancement d'une réflexion sur la stratégie du mouvement pour la période 2018-2021. Une nouvelle contribution annuelle au PNR (Programme National de Réformes) a été apportée par la coordination puis présentée au Secrétariat Général des Affaires Européennes et, enfin, transmise à la Commission Européenne. L'emploi des seniors, la sécurisation des ressources des retraités, la lutte contre les inégalités et la pauvreté sont les sujets majeurs de préoccupation pour la coordination.

COMMISSION « RETRAITE »

L'activité 2016 de la commission est restée très soutenue. Outre l'important dossier de retraite universelle qui a connu son apogée avec le colloque du 16 décembre au Sénat, les travaux ont porté sur le suivi et les perspectives d'évolution des quatre principaux facteurs qui impactent les retraites : la croissance, le déficit public, la dette et l'espérance de vie. La situation financière de l'Agirc-Arrco et la préparation de leur fusion au 1^{er} janvier 2019 ont fait l'objet d'une attention particulière. Enfin d'autres dossiers sont suivis régulièrement : les négociations UNEDIC, l'audit des finances publiques, la pénibilité et l'impact de la hausse de la CSG sur les retraités.

COMMISSION « SANTE »

Tout au long de l'année 2016, les travaux de la commission ont été dominés par les enjeux de la complémentaire santé et le projet de labellisation des contrats pour les + de 65 ans introduit dans la LFSS pour 2016 et dont les textes d'application ne sont toujours pas publiés ; le seront-ils un jour ? Un important travail d'approfondissement a été réalisé sur l'accès aux soins, la couverture santé, les restes à charges et la prévention. Enfin, la commission s'est attachée avec beaucoup de soins à l'examen des textes majeurs sur la santé et le suivi de l'actualité dans ce domaine.

IMPORTANT : Les documents qui peuvent être cités dans le texte ne sont pas nécessairement joints à l'envoi de la lettre. Dans ce cas, ils sont précédés du sigle « SI » et sont consultables sur le site Internet sous leurs rubriques habituelles





La lettre d'information de la CFR aux Associations

(parution le 15 de chaque mois et numéros spéciaux)

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 17 mai dernier ; elle était précédée d'un Bureau et suivie du Conseil d'administration qui a procédé à l'élection du Bureau. Vous trouverez dans les encarts ci-dessous, l'essentiel des points traités dans ces différentes instances.

Ce numéro spécial « Assemblée générale 2017 » vous offre une présentation un peu renouvelée de CFR Echos ; cette présentation se veut être plus en harmonie avec le site internet au graphisme plus doux.

Le Président, P. Erbs

Le Président d'honneur, F. Bellanger

Réunion du Bureau du 17 mai 2017

Cette réunion était consacrée à la préparation de la présentation détaillée des travaux 2016 de l'ensemble des commissions de la CFR (cf. CFR Echos n°036 du 15 mai dernier) en vue de les soumettre à l'AGO.

Les difficultés de représentation de la CFR rencontrées dans quelques départements et régions, le plus souvent par absence de Délégués CFR (OSS), ont été examinées ; des propositions seront faites pour palier aux carences constatées.

Les prochaines élections législatives ont été évoquées ; un billet du Président sera publié sur le site internet à ce propos.

Assemblée générale ordinaire du 17 mai 2017

Après approbation des rapports des Commissions, les comptes 2016, le projet de budget 2017 et le montant de la cotisation 2017 (sans changement) ont été approuvés à l'unanimité.

Dans son rapport d'activités et d'orientation, le Président Pierre ERBS a relevé :

- ° l'important travail réalisé par les Commissions spécialisées et la nécessité de relancer en 2017 la Commission « Autonomie »,
 - ° l'instauration de Comités de pilotage régionaux – dans les anciennes régions administratives - pour faciliter les rencontres et promouvoir des actions concertées entre les différentes composantes de la CFR,
 - ° la nécessité d'améliorer la communication avec la refonte du site internet et la mise à jour des fichiers de diffusion des communiqués de presse,
 - ° les interventions auprès des Pouvoirs publics ont porté sur la labellisation des contrats complémentaires santé, l'obtention d'un siège au HCFEA (Haut Conseil de la Famille de l'Enfance et de l'Âge), le régime universel de retraite, la reconnaissance de notre représentativité, la généralisation du prélèvement à la source et les auditions par les Commissions des Affaires Sociales de l'Assemblée nationale et du Sénat sur les dispositifs de la loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS).
 - ° le succès rencontré par le colloque tenu au Sénat sur le régime universel de retraite dont la presse s'est fait largement l'écho ; la position de la CFR étant confirmée par un sondage réalisé par Harris Interactive.
- Enfin, la satisfaction de la mise en œuvre d'une demande formulée dès février 2009 relative à l'octroi d'un crédit d'impôt en faveur des retraités pour les emplois à domicile prévue dans la loi de finances pour 2017.

Conseil d'administration du 17 mai 2017

Le Conseil a procédé à l'élection de son Bureau comme suit :

Président d'honneur : François Bellanger – Président : Pierre Erbs

Secrétaire général : Michel Riquier – Secrétaire général adjoint : Jean Catherine

Trésorier : Paul Dubost – Trésorier Adjoint : Bernard Nicolas

Vice-présidents : Roger Barrot - Charles Berder - Jean-Claude Breugnon - Gérard Vilain

Membres : Christian Bourreau - Christian Coeuré - Sylvain Denis (personne qualifiée) - Yves Humez - Gérard Perrier

IMPORTANT : Les documents qui peuvent être cités dans le texte ne sont pas nécessairement joints à l'envoi de la lettre. Dans ce cas, ils sont précédés du sigle « SI » et sont consultables sur le site Internet sous leurs rubriques habituelles

